

# Rapport D'ACTIVITÉS

◆ 2009

## Édito

Alors qu'en 2008 s'imposait le projet de fusion des intercommunalités du Grésivaudan, dans le dessein de renforcer, d'élargir les solidarités locales et de développer des politiques publiques sur un territoire pertinent, l'année 2009 a permis, à travers la création de la Communauté de communes du Pays du Grésivaudan, de donner corps à cette ambition partagée des élus du Grésivaudan.

L'exigence première, dans le souci de la continuité d'un service public déjà bien rendu, était de poursuivre les actions déjà engagées tout en les inscrivant dans un projet politique commun. Il a donc fallu mettre en place l'organisation institutionnelle de la communauté, mobiliser les équipes et apprendre à mettre en commun nos pratiques.

Les réflexions et les diagnostics engagés au cours de cette première année de fonctionnement permettront à cette intercommunalité d'évoluer dans le respect des compétences de chacun pour une action locale efficace et durable.

**François Brottes**

*Président de la Communauté de communes  
Le Grésivaudan*

**p. 02/03** Fiche d'identité

**p. 04/05** Les finances 2009  
Mode d'emploi

**p. 06/07** Les Ressources Humaines  
et moyens généraux

**p. 08/09** Le développement  
durable et environnement

**p. 10/11** L'aménagement et  
le développement

**p. 12/13** L'action sociale  
et solidaire

**p. 14/15** Le cadre de vie





# Fiche D'IDENTITÉ

## LE TERRITOIRE

La Communauté de communes, créée le 1er janvier 2009, englobe la vallée du Grésivaudan ainsi que les contreforts des massifs de Belledonne et Chartreuse, soit 700 km<sup>2</sup> pour 49 communes et 101 635 habitants.

## 49 COMMUNES RÉUNIES

Allevard / Barraux / Bernin / Biviers  
Chamrousse / Chapareillan / Crolles  
Frogès / Goncelin / Hurlières / La Buisnière  
La Chapelle-du-Bard / La Combe de Lancey  
La Ferrière / La Flachère / La Pierre / La Terrasse  
Laval / Le Champ-près-Frogès / Le Cheylas  
Le Moutaret / Le Touvet / Le Versoud  
Les Adrets / Lumbin / Montbonnot-Saint-Martin  
Morêtél-de-Mailles / Pinsot / Pontcharra / Revel  
Saint-Bernard-du-Touvet / Saint-Hilaire-du-Touvet  
Saint-Ismier / Saint-Jean-le-Vieux  
Saint-Martin-d'Uriage / Saint-Maximin  
Saint-Mury-Monteymond / Saint-Nazaire-les-Eymes  
Saint-Pancrasse / Saint-Pierre-d'Allevard  
Saint-Vincent-de-Mercuze / Sainte-Agnès  
Sainte-Marie-d'Alloix / Sainte-Marie-du-Mont  
Tencin / Theys / Vaulnaveys-le-Haut  
Venon / Villard-Bonnot



## LA GOUVERNANCE

**Le Président François Brottes**

**Le Conseil Communautaire** est composé de 177 délégués des communes.

**Le Bureau** est composé de 62 membres un Président, 15 Vice-Présidents délégués, 36 Vice-présidents associés, et 10 Conseillers communautaires délégués.

## LES COMPÉTENCES

### LE CADRE DE VIE

#### Les transports et déplacements

- Organiser le réseau de transports et enrichir l'offre de transports en commun dans le grésivaudan.
- Promouvoir le rail comme une véritable solution alternative.
- Favoriser le rabattement des automobilistes et des bus vers les grands axes routiers.
- Sécuriser les déplacements des piétons et des cycles.

#### Les sports/loisirs/le tourisme/la culture

- Soutenir des événements et des manifestations du grésivaudan.
- Gérer divers équipements intercommunaux : l'espace aragon, la base de loisirs, le centre nautique et le boudrome.

### LES SOLIDARITÉS/SERVICES À LA POPULATION

#### Le logement

- Impulser la création de nouveaux logements, notamment dans le parc social.
- Mettre en place un programme local de l'habitat.
- Réaliser et gérer des aires d'accueil des gens du voyage.

#### Les personnes âgées

- Gérer la résidence belle vallée à froges/maison de retraite pour les personnes dépendantes (mapad).

#### L'enfance/jeunesse

- Créer et gérer divers équipements intercommunaux : centres de loisirs, relais assistantes maternelles, haltes-garderies.

#### La prévention

- Gérer le lieu d'accueil enfants parents et financer le centre de planification.

#### L'emploi/insertion

- Soutenir des actions dans le domaine de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

#### Les services de proximité

- Gérer la maison des services publics à st-hilaire-du-touvet.

### L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI/ L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Favoriser la création et l'implantation d'entreprises et les accompagner dans leur développement.
- Aménager de nouveaux espaces économiques.
- Conforter les filières du tourisme, de l'agriculture, de la forêt, du commerce et de l'artisanat.
- Créer et gérer de nouveaux équipements d'intérêt communautaire, culturels, sportifs et de loisirs.
- Participer à l'élaboration du schéma de cohérence territoriale de la région grenobloise (scot).

### LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'ENVIRONNEMENT

- Améliorer l'accessibilité des équipements et des espaces communautaires.
- Protéger et mettre en valeur l'environnement.
- Élaborer, suivre et mettre en œuvre la charte de développement durable.



# Les finances 2009

## MODE D'EMPLOI

### LES CHIFFRES CLÉS

- 1 budget principal + 14 budgets annexes
- 9 500 écritures comptables
- 18 régies de recettes ou d'avances
- 2 500 factures émises hors régies de recettes

### LE COMPTE ADMINISTRATIF 2009

(tous budgets confondus)

Les dépenses globales : 123 M€ (hors opérations d'ordre)

- 103 M€ en fonctionnement 84 %
- 20 M€ en investissement 16 %
  
- 115 M€ sur le budget principal 93 %
- 8 M€ sur les budgets annexes 7 %



## REPÈRES

*Le budget principal regroupe toutes les activités de la communauté de communes qui ne doivent pas être isolées pour des raisons fiscales (assujettissement à la TVA) ou comptables (application d'une nomenclature spécifique : M22). Des liens existent entre le budget principal et les budgets annexes : versement de subventions d'équilibre ou d'avances (zones communautaires).*



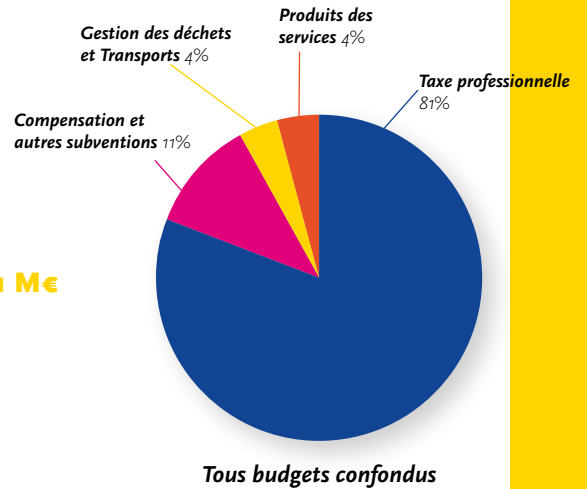
## REPÈRES

### **Les opérations de lotissement**

*Les terrains, acquis par les collectivités et viabilisés en vue d'être vendus, n'ont pas à être intégrés dans le patrimoine de la collectivité. En fin d'opération, le stock non vendu, qui correspond aux voiries, est transféré dans l'actif du budget principal.*

## QUELLES SONT LES RESSOURCES EN 2009 ?

Taxe professionnelle	106 M€	} 131 M€
Compensations et autres subventions	14,50 M€	
Gestion des déchets & Transport	5,50 M€	
Produits des services	5,0 M€	



## POUR QUOI FAIRE ?

### Pour abonder le prélèvement obligatoire au profit du FDPTP 39,5 M€

Le Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP) est alimenté par la taxe professionnelle en provenance d'établissements exceptionnels. Un établissement est considéré comme exceptionnel lorsque ses bases de taxe professionnelle, rapportées à la population de la commune d'implantation, sont supérieures à deux fois la moyenne des bases de taxe professionnelle par habitant au niveau national.

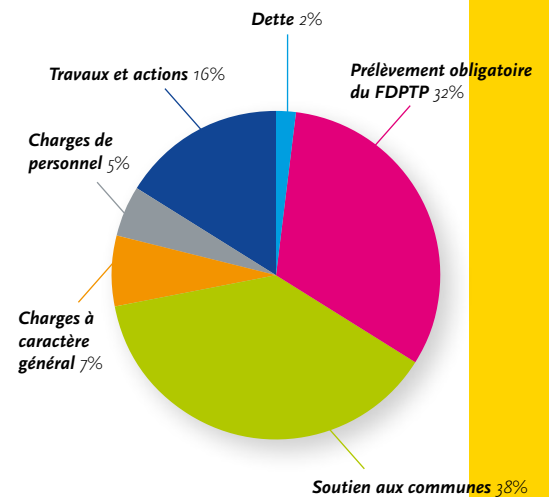
### Pour soutenir les communes :

• Attribution de compensation	42,5 M€	} 123 M€
• Dotation de solidarité communautaire	2 M€	
• Aides au logement	1 M€	
• Fonds de concours divers	1 M€	

### Pour financer les actions et les équipements de la communauté de communes :

• Charges à caractère général (Achats de fournitures, frais d'entretien des bâtiments, affranchissements...)	9 M€	} 20 M€
• Charges de personnel	6 M€	
• Travaux et actions	5 M€	

### Pour rembourser la dette 2 M€



## L'ENDETTEMENT

Au 31 décembre 2009, le montant de la dette de la Communauté de communes du Pays du Grésivaudan s'élève à 16,5 M€.

Avec une annuité payée de 1,8 M€ et des recettes nettes d'environ 45 M€ (déduction faite des dépenses obligatoires = attribution de compensation au profit des communes et prélèvement au profit du FDPTP), le taux d'endettement de la Communauté de communes est inférieur à 4%.



## Les Ressources Humaines et **MOYENS GÉNÉRAUX**

*L'année 2009 a été marquée par la mise en place de l'organisation politique, administrative et fonctionnelle de la communauté.*

*Ainsi, les services ont été constitués autour des compétences principales de la communauté et des équipements communautaires.*

*Composés des agents des anciens EPCI, ils ont été réunis au sein de pôles opérationnels et ressources permettant d'optimiser l'efficacité de l'action publique tout en conservant une vision transversale.*



### REPÈRES

**6** Conseils de communauté, 11 bureaux élargis, 14 bureaux restreints.

**300** délibérations.

**1 500** courriers envoyés.

**10 400** documents reçus.

**25** marchés publics publiés pour un montant de 8,4 millions d'euros.

**700** bons de commandes édités.

## FAITS MARQUANTS

### **Dématérialisation des actes administratifs :**

Toutes les procédures d'appels d'offres, les transmissions d'actes administratifs à la Préfecture sont dématérialisées et télétransmises.

### **Interlignes :**

C'est le nom donné au magazine intercommunal. De parution bimestrielle, il aborde tous les sujets liés à la vie et aux compétences de la Communauté de communes. Dans le même temps, mise en ligne du site internet : [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr).

### **Déclic-Elus :**

Mise en place d'un extranet accessible à l'ensemble des élus et des agents de la Communauté de communes. On y trouve toutes les convocations, les comptes-rendus, les documents utiles, et un push hebdomadaire sur la vie de la communauté, les activités, les dates à retenir.

[www.le-gresivaudan.fr/extranetflashaccueil3.php](http://www.le-gresivaudan.fr/extranetflashaccueil3.php)

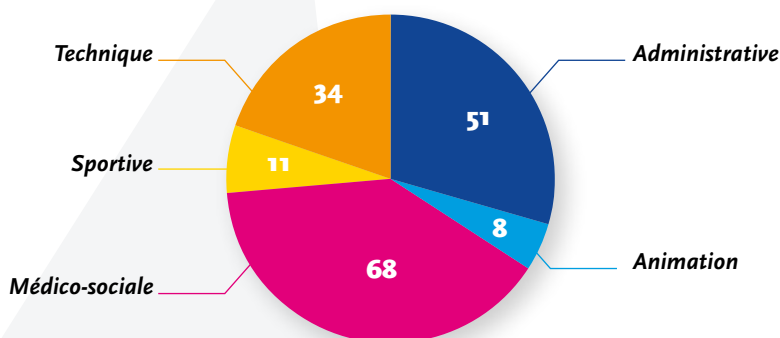
## L'EFFECTIF

Au 31 décembre 2009, la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan comptait **172 agents**, représentant 147 équivalents temps plein.

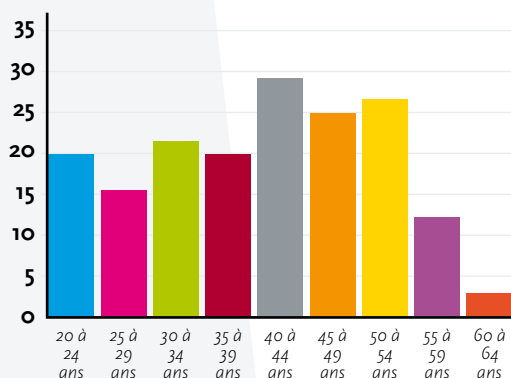
### La répartition de l'effectif

Sur 172 agents, 95 sont titulaires et 77 sont non titulaires.

### Nombre d'agents par filière (hors saisonniers)



### Pyramide des âges



La filière médico-sociale est la plus représentée avec 68 agents (cf. maison des personnes âgées et secteur enfance), suivie de la filière administrative avec 51 agents. Viennent ensuite les filières techniques (34 agents), sportive (11 agents), et animation (8 agents).

Le personnel comprend 126 femmes et 46 hommes.

## L'EVALUATION

La création de la Communauté de Communes a été l'occasion de mettre en œuvre une **démarche d'évaluation** pour l'ensemble des personnels du Grésivaudan. Celle-ci est ainsi basée sur un **entretien annuel d'évaluation et d'orientation**, destiné à faire le point sur les résultats professionnels de l'agent mais aussi sur ses perspectives d'évolution et ses besoins de formation.

## LA FORMATION

La formation étant un droit des fonctionnaires, la Communauté de Communes va élaborer son propre **plan de formation**. Ce dernier permettra ainsi de prendre en compte les attentes et besoins des agents en termes d'évolution professionnelle, formulés lors de l'entretien annuel d'évaluation.

## LA MOBILITE INTERNE

La Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan **encourage la mobilité interne** de ses agents.

## LES INSTANCES PARITAIRES

### Le Comité Technique Paritaire

Soucieuse de renforcer le **dialogue social**, la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan a organisé, dès 2009, l'élection et la mise en œuvre de son **Comité Technique Paritaire**.

### Hygiène et Sécurité

Sensible à la protection des agents, la Communauté de Communes a voulu élire et mettre en place un **Comité d'Hygiène et Sécurité**, bien qu'étant facultatif en deçà de 200 agents.

En outre, 2009 a marqué le début d'une réflexion en matière de **médecine professionnelle**, compte tenu de l'évolution de la structure dans les années à venir.

## L'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DU PERSONNEL

La Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan a signé en 2009 une convention avec le **Comité d'Action Nationale d'Action Sociale** (CNAS) ainsi qu'avec le **Comité des Œuvres Sociales** (COS). Le Grésivaudan propose ainsi à ses agents des prestations culturelles, familiales, sociales, etc.

Au 31 décembre 2009, la participation employeur COS et CNAS s'élevait à 72 353 €.

De plus, la Communauté de Communes a signé en 2009 un nouveau contrat groupe avec la **Mutuelle Nationale Territoriale**, axé sur les volets mutuelle santé et prévoyance (notamment par la garantie maintien de salaire).

## LA COMMUNICATION INTERNE

La rapidité du développement de la Communauté de Communes, la diversité des métiers qu'elle regroupe et sa structuration ont tout naturellement conduit à la création d'un journal interne. Ainsi, le « **CéCéPéGé** » a vocation à être un outil de communication et d'information à destination de l'ensemble des personnels.



# LE DÉVELOPPEMENT durable et l'environnement

*A travers l'inscription de ses projets et actions dans une démarche de développement durable, la communauté œuvre pour la préservation des intérêts des générations futures.*



## REPÈRES

47 cours d'eau.

250 km de sentiers de randonnées.

Organisation de 5 **commissions** intercommunales d'accessibilité.

**Organisation de la semaine** du développement durable.







## FAITS MARQUANTS

### **CDDRA :**

Depuis 2008, la Région Rhône-Alpes propose un nouvel outil au service du développement local : les contrats de développement durable de Rhône-Alpes (CDDRA). Le Grésivaudan candidate à la signature de ce contrat autour des thèmes suivants : le développement économique, la culture, l'insertion, les transports, la forêt/filière bois, l'agriculture.

**Le conseil de développement du Grésivaudan**, composé de 58 personnes morales (associations, chambres consulaires, syndicats, collectifs) et 12 personnes physiques qualifiées, représentant la société civile, est le partenaire incontournable de la collectivité dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des différentes actions.

### **Gestion de l'eau :**

Lancement d'une étude d'opportunité pour la mise en place d'une politique de gestion de la ressource en eau. Les conclusions permettront de déterminer le cadre de gestion approprié - contrat de rivière ou schéma d'aménagement et gestion de l'eau – qui devra tenir compte de toutes les composantes de cette ressource essentielle : gestion des risques d'inondabilité, protection des ressources en eau potable, assainissement, protection de la faune et la flore aquatiques etc.

Engagement du Grésivaudan pour l'élaboration d'un **agenda 21** avec un volet plan climat énergie, à l'échelle du territoire.

### **Leader :**

Engagement, en collaboration avec l'association « Espace Belledonne », dans la mise en œuvre du programme européen Leader qui vise à diversifier les activités économiques des territoires ruraux à travers la mise en œuvre de stratégies innovantes de développement territorial, intégrées et participatives.



## L'aménagement et le **DÉVELOPPEMENT**

*Le Grésivaudan a en charge le développement de l'ensemble des secteurs économiques du territoire qu'il s'agisse de l'industrie, du tertiaire, du commerce et de l'artisanat, du tourisme, de la forêt et de l'agriculture.*

*La communauté participe aux réflexions prospectives menées dans le cadre du Scot afin de rendre le territoire plus attractif et équilibré.*

*Elle étudie, programme et réalise les équipements et infrastructures d'intérêt communautaire propres à améliorer le cadre de vie et les déplacements dans le Grésivaudan.*

### REPÈRES

**8 zones d'activités économiques intercommunales** représentent 150 hectares dont 78 disponibles à la commercialisation.

**75 créateurs d'entreprises** reçus dont 30 accompagnés et financés.

**768 000 € attribués à 8 entreprises** du territoire dans le cadre des pôles de compétitivité NINALOGIC et TENERDISS.

**2 pépinières d'entreprises** à St-Vincent de Mercuze et Lancy : 1 400 m<sup>2</sup> de bureaux et ateliers occupés à 100%, 18 locataires, 72 emplois.

En matière d'agriculture, **2 comités locaux d'installation.**

**Une participation active** à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) de la région urbaine grenobloise.



## PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES



# FAITS MARQUANTS

### **Forêt / Filière bois :**

52% du territoire du Grésivaudan est couvert par la forêt. Afin de désenclaver les zones à fort potentiel et de promouvoir cette filière économique d'avenir, une étude pour la réalisation d'un schéma de desserte forestière a été engagée.

### **Stratégie foncière :**

Une étude a été engagée pour définir une stratégie intercommunale foncière. L'identification des besoins des communes et de la communauté en matière d'acquisitions foncières permettra de déterminer l'outil de portage foncier le plus approprié au territoire.

### **Agriculture :**

Plus de 100 personnes ont assisté à une table ronde organisée par Le Grésivaudan sur la restauration collective et les circuits courts.

### **INDUSTRIE**

#### **Nano 2012 :**

L'entreprise St Microélectronique, en partenariat avec IBM, lance un programme de recherche et développement de 2 milliards d'euros à Crolles et prévoit la création de 680 emplois. Le Grésivaudan, aux côtés de l'État, la Région et le Département soutient ce projet.

#### **Revitalisation industrielle :**

Après la liquidation des Papèteries de Lancey, les défaillances de Tyco Electronics et de Ascométal, qui ont entraîné une perte de 650 emplois, le Grésivaudan aux côtés de l'État, s'engage dans des plans de revitalisation. Ceux-ci permettront au territoire de bénéficier de fonds pour le développement de l'activité économique autour de filières diversifiées et la création d'emplois.

#### **Zone Alfred Frédet :**

La Communauté de communes a engagé une étude d'aménagement du secteur situé autour de la gare de Brignoud. Celle-ci intègre des réflexions sur la réhabilitation de la friche industrielle Alfred Frédet de 12 hectares, la réalisation d'un pôle transport multimodal avec une connexion inter-rives Crolles/Brignoud et enfin la suppression du passage à niveau n°27.





# L'ACTION SOCIALE

## et solidaire

*Les engagements du Grésivaudan pour une plus grande justice sociale et une solidarité territoriale accrue se traduisent par les actions menées en faveur de la petite enfance, des personnes âgées, de la prévention, du logement mais également de l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficultés.*

### REPÈRES

**900 000 €** attribués aux communes pour la création de 171 logements dont 79 logements sociaux.

**2 432** demandes de logement recensées.

**42 000 €** attribués au foyer de l'oiseau bleu pour gérer les 12 logements transitoires.

**282 500 €** attribués aux organismes intervenant en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficultés.

**1 EHPAD** : Résidence Belle Vallée à Frogès, 80 places dont 22 en secteur psychogériatrie.

**4 haltes-garderies** : « Les 3 Quenottes » à Saint-Hilaire du Touvet, les haltes-garderies de La Terrasse, Champ-près-Frogès et Lumbin. 44 places au total.

**2 RAM (Relais Assistantes Maternelles)** couvrant un périmètre de 187 assistantes maternelles.

**3 Centres de loisirs** : un à Saint-Maximum, un dans le moyen Grésivaudan et un à la Combe de Lancey ; ils proposent 320 places.

**1 aire d'accueil des gens du voyage** à Pontcharra : 26 places de stationnement.



## FAITS MARQUANTS

### **Création d'un Lieu d'accueil enfants parents « Le cerf-volant » :**

Le Grésivaudan a ouvert à Pontcharra un lieu de parentalité où psychologues, auxiliaires puéricultrices, assistantes sociales, travailleurs familiaux, éducateurs jeunes enfants accueillent les parents désireux d'être accompagnés dans l'éducation de leurs enfants.

### **Plan Local de l'Habitat (PLH) :**

Le Grésivaudan s'engage dans l'élaboration de son PLH, plan dont l'objectif consiste à développer une offre de logements et d'hébergements accessibles à tous, de renouveler les parcs de logements et de soutenir leur renouvellement en partenariat avec les bailleurs sociaux et les propriétaires privés, de promouvoir un habitat durable.

### **Personnes âgées :**

Une réflexion est engagée autour des conditions d'hébergement et d'accueil des personnes âgées : hébergement longue durée, accueil de jour, accueil temporaire, maintien à domicile.





## Le cadre **DE VIE**

*Améliorer les déplacements des habitants, développer les transports en commun mais également au côté des communes, favoriser l'accès des habitants à des activités sportives et culturelles, tels sont les chantiers que la communauté s'est engagée à conduire pour améliorer le cadre de vie.*

## REPÈRES

### **Lancement du réseau des transports du Grésivaudan :**

53 lignes scolaires (6 100 élèves),  
15 lignes régulières,  
1 nouveau service de transport à la demande.

**52 921 entrées** recensées au Centre nautique intercommunal à Crolles,  
9 associations utilisatrices pour 1 571 adhérents.

**28 635 entrées** au lac de la base de loisirs intercommunale à La Terrasse,  
28 300 campeurs accueillis.

**4 600 joueurs** ont foulé le sol du boulodrome intercommunal à Villard-Bonnot.

**55 873 entrées** à l'**Espace Aragon** à Villard-Bonnot.

**23** manifestations culturelles soutenues.





## FAITS MARQUANTS

### Accessibilité :

Le Schéma Directeur d'Accessibilité des transports du Grésivaudan est élaboré. Il définit les actions à mettre en œuvre pour répondre, d'ici 2015, aux objectifs d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite fixés par la loi du 11 février 2005.

### Super 16 boules :

C'est la première division du sport boules. Le boulodrome intercommunal à Villard-Bonnot, dont le Président de la Fédération Nationale dit qu'il est le plus beau de l'hexagone, a eu l'honneur d'accueillir une manche de ce championnat d'élite.

### Modernisation de la voie ferrée Gières-Montmélián :

Le réseau ferré de France et la Région Rhône-Alpes ont lancé un grand programme de modernisation des voies ferrées. Différents travaux permettront un meilleur cadencement des trains, une offre plus complète. Le Grésivaudan soutient ce projet à hauteur de 3,9 millions d'euros.

### Cinéma de plein air :

Le Grésivaudan propose, pendant la période estivale, des séances de cinéma de plein air dans différentes communes du territoire. 20 projections en 2009, pour 2 000 spectateurs.

### Skibus :

L'hiver, nos différentes stations de ski sont prises d'assaut par skieurs, surfeurs et autres fans de glisse. Afin de limiter l'impact carbone de ces déplacements, Le Grésivaudan a mis en place des navettes entre la vallée et les stations de Chamrousse, les 7 Laux, le Collet-d'Allevard, Saint-Bernard du Touvet. Un grand succès.





**Le Grésivaudan - 115 rue Louis Néel  
38926 Crolles cedex  
Tél. 04 76 08 04 57  
[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)**